

coup d'œil sur la recherche

résumer ■ mobiliser

Modes de cohabitation et abordabilité du logement chez les jeunes adultes au Canada



Quel est l'objet de cette recherche?

Le Canada fait actuellement face à une importante crise du logement. Au fil des ans, les frais de logement ont augmenté plus rapidement que les revenus, ce qui a eu des répercussions sur les modes de cohabitation des jeunes adultes. Pour se loger, ces personnes sont désormais souvent appelées à cohabiter avec d'autres personnes, comme leurs parents, leur partenaire, leur famille élargie ou des colocataires.

Comme en témoignent des études antérieures, la capacité de faire équipe avec d'autres personnes pour partager les frais de logement dépend du réseau social. D'autres études ont montré que les personnes immigrantes ou nées à l'étranger sont plus susceptibles de vivre dans des logements inabordables et inadaptés. Les jeunes adultes provenant de l'étranger ont souvent moins accès à leur famille ou à des amis avec qui cohabiter que les personnes nées au Canada, ce qui accroît leur risque de se retrouver avec un logement qui leur est inabordable.

La présente étude examine l'incidence du lieu de naissance et des modes de cohabitation sur le risque pour les jeunes adultes de vivre dans un logement inabordable.

À quoi se sont employées les chercheuses?

Les chercheuses ont utilisé les données du Recensement de 2021 pour recueillir des informations sur le logement, les modes de cohabitation, le lieu de naissance et le rapport des frais de logement au revenu (RFLR). Le RFLR est une méthode permettant de calculer la part du revenu d'un ménage consacrée au logement. Les chercheuses ont utilisé les données des personnes répondantes âgées de 24 à 34 ans qui n'avaient pas déménagé au cours des 12 mois précédant le recensement. L'échantillon comprenait 822 600 jeunes

Informations importantes

Les frais de logement ont augmenté plus rapidement que les revenus au fil du temps, ce qui a contribué à la crise de l'abordabilité du logement à laquelle est actuellement confronté le Canada. Bon nombre de jeunes adultes, parmi les plus touchés, ont ainsi dû revoir leurs modes de cohabitation. Vivre avec ses parents, son partenaire, la famille élargie ou des colocataires est devenu une option stratégique pour faire face aux frais élevés du logement. Or, si des études antérieures ont démontré qu'une telle stratégie peut aider à réduire les frais individuels, elle dépend de l'existence d'un certain filet de sécurité sociale. Les jeunes adultes d'origine canadienne sont ainsi plus susceptibles que leurs homologues d'origine étrangère d'avoir des parents et des amis avec qui cohabiter.

La présente étude a examiné comment le lieu de naissance et les modes de cohabitation contribuaient au risque pour les jeunes adultes de vivre dans un logement inabordable. Parmi les jeunes adultes d'origine canadienne et étrangère, celles et ceux qui vivaient seuls ou avec leurs enfants seulement étaient les plus susceptibles de vivre dans un logement inabordable. Enfin, les jeunes adultes d'origine étrangère étaient plus susceptibles de vivre dans un logement inabordable, quel que soit leur mode de cohabitation.

adultes : 581 100 d'origine canadienne et 241 500 d'origine étrangère.

Un logement est considéré comme inabordable lorsque 30 % du revenu du ménage avant impôt est consacré à se loger. On parle d'un logement modérément

inabordable lorsqu'il gruge 30 % à 49 % du revenu et d'un logement sérieusement inhabitable lorsqu'il l'ampute de 50 % ou plus. Les modes de cohabitation ont été classés comme suit : personnes vivant seules, personnes cohabitant uniquement avec leurs enfants, avec des colocataires non apparentés, avec leur partenaire, avec leur partenaire et leurs enfants, avec la famille élargie ou avec leurs parents.

Les constats des chercheuses

Les données ont montré plusieurs différences dans les modes de cohabitation et l'abordabilité du logement entre les jeunes adultes d'origine canadienne ou étrangère. Tout en tenant compte des diverses caractéristiques démographiques, socioéconomiques et géographiques, les chercheuses ont constaté que, selon leur lieu de naissance, à la fois les jeunes adultes d'origine canadienne et leurs homologues d'origine étrangère étaient plus susceptibles de cohabiter avec leur partenaire et leurs enfants (23,7 % contre 22,3 %, respectivement). Puis c'était la cohabitation avec les parents qui prévalaient en second lieu chez les jeunes adultes d'origine canadienne (23,6 %) et la cohabitation avec la famille élargie chez les jeunes adultes d'origine étrangère (20,9 %). Si les deux groupes étaient moins susceptibles de vivre avec leurs enfants seulement, les jeunes adultes d'origine canadienne étaient plus susceptibles d'adopter ce mode de cohabitation (3,0 % contre 1,8 %).

Parmi les jeunes adultes d'origine canadienne, celles et ceux qui cohabitaient avec leurs enfants étaient les plus susceptibles de vivre dans un logement inhabitable (42,5 %), suivis de celles et ceux vivant seuls (37,9 %) et de celles et ceux cohabitant avec des colocataires (11,5 %). Les jeunes adultes d'origine étrangère étaient plus susceptibles de vivre dans un logement inhabitable que leurs homologues d'origine canadienne, et ce, quel que soit leur mode de cohabitation, à l'exception de celles et ceux qui cohabitaient seulement avec leurs enfants (41,1 %). De même, 40,2 % de celles et ceux qui vivaient seuls avaient un logement inhabitable, suivis par celles et ceux vivant avec un partenaire et des enfants (20,6 %).

Les chercheuses ont constaté que les jeunes adultes d'origine étrangère étaient plus susceptibles de vivre dans un logement sérieusement inhabitable que leurs homologues d'origine canadienne. Ces personnes étaient également plus nombreuses à vivre dans un

logement modérément inhabitable, à l'exception de celles vivant seules (22,3 % contre 24,2 %) et des parents seuls (24,7 % contre 30,4 %).

Quelle est l'utilité de cette recherche?

Les conclusions de cette étude pourraient s'avérer utiles aux élu-es responsables des politiques publiques pour soutenir la mise en place d'une aide au logement supplémentaire et/ou de programmes ou de subventions pour les jeunes parents seuls, les ménages à revenu unique et les familles nouvellement établies au pays, dans le cadre de la Stratégie nationale canadienne sur le logement. Les politiques d'immigration canadiennes auraient avantage à être réévaluées afin de garantir l'accès des personnes immigrantes à des logements abordables. Davantage de ressources pourraient être allouées à la construction de logements abordables afin de répondre à la demande croissante liée à l'immigration.

À propos des chercheuses

Kate H. Choi est affiliée au Département de sociologie ainsi qu'au Département d'épidémiologie et de biostatistique de l'Université Western, à London (Ontario). **Sagi Ramaj** est affiliée au Département de sociologie de l'Université de Toronto (Ontario).

Pour plus d'informations au sujet de cette étude, veuillez communiquer avec Kate H. Choi à l'adresse kate.choi@uwo.ca.

Citation

Choi, K. H., et Ramaj, S. (1^{er} février 2024). Living arrangements and housing affordability issues of young adults in Canada: Differences by nativity status. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 61(1), 46-66.

<https://doi.org/10.1111/cars.12462>

Financement de la recherche

Cette étude a été financée par une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines.

Coup d'œil sur la recherche par Erika Cao

À propos de l'Institut Vanier de la famille

L'Institut Vanier de la famille s'est associé à l'Unité de mobilisation des connaissances de l'Université York

dans le but de produire des publications de la série
« Coup d'œil sur la recherche ».

L'Institut Vanier de la famille est un cercle de réflexion national et indépendant voué à l'amélioration du bien-être des familles en favorisant l'accessibilité et la pertinence de l'information. Occupant une place centrale au carrefour des réseaux éducatifs, de recherche, de politiques publiques et d'organismes qui s'intéressent à la famille, l'Institut s'emploie à communiquer des données factuelles et à accroître la compréhension à l'égard des familles au Canada dans toute leur diversité. Ce faisant, il contribue à la prise de décisions fondées sur des éléments probants pour améliorer leur bien-être.

Pour en savoir davantage au sujet de l'Institut Vanier, consultez le vanierinstitute.ca/fr ou envoyez un courriel à info@institutvanier.ca.